



Projet Pédagogique
Structure : ALAE Léon Blum
Année 2019-2020

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure.....	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
La structure	4
Les dispositifs.....	4
LE PUBLIC VISE	5
Caractéristiques par tranche d'âge	6
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	7
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	10
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	10
Les objectifs du PEL - PEdT	11
Les objectifs du Plan Mercredi.....	13
Les objectifs généraux	14
Les objectifs opérationnels	15
Les projets d'activités.....	21
Les projets d'enfants.....	21
LES METHODES PEDAGOGIQUES	22
LES MOYENS	24
Les humains	24
Le matériel.....	24
Les espaces	25
Les relations	25
Financiers	26
Les partenaires.....	26
Le fonctionnement de la structure.....	26
La communication	28
L'EVALUATION.....	31
Les outils d'évaluation.....	31
La Charte de qualité	31
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	33
Les moyens	33
Nos engagements	33
La Fédération Léo Lagrange Fédération	34
La Délégation Nationale Enfance	35



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2018 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2018/2019 à 2021/2022 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **10 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Structure de l'habitat (collectif/individuel-HLM/propriétaires) : Les collectifs de types HLM sont majoritaires sur le Haut Vernet et représentent 37% de la diagonale Haut-Moyen-Vernet¹. Certains collectifs du Haut Vernet sont réhabilités, voire démolis en faveur de petits résidences plus confortables et plus intégrées (avenue de l'aérodrome). Ces logements côtoient un l'habitat ancien composé de maisons de ville, parfois mitoyennes, notamment dans le secteur de la Patte d'Oie.

¹ Insee, recensement de la population 2010



Environnement socio-éducatif et culturel : Différentes structures sont implantées au Haut Vernet comme la mairie de quartier, le Centre social et les maisons de quartier, à Nouveau Logis-Les Pins (la maison de quartier et son centre de préscolarisation). Dans l'ensemble des quartiers du Vernet, il y a 15 écoles maternelles et primaires dont l'Institution Saint-Louis de Gonzague, les collèges Marcel Pagnol et Joseph Sébastien Pons, le lycée Aristide Maillol, la bibliothèque Barande et le théâtre La Primavera.

Transports : Le réseau de l'agglomération Perpignanaise Sankéo dessert le quartier et certains villages limitrophes en direction du centre-ville, l'aéroport de Perpignan-Saint-Estève et l'autoroute A9 dite « La Catalane » sont proches, ainsi que la pénétrante nord, les rocades est et ouest qui relient le quartier au sud de Perpignan.

Espaces publics : Le parc Pau Casals face au lycée Maillol est le plus important. Il comporte des jardins familiaux proches de l'école Léon Blum. On retrouve aussi l'ensemble sportif Alcover, les stades de rugby Gilbert Brutus et Aimé Giral, le stade Saint-Louis de Gonzague, l'espace aquatique Gilbert Brutus.

La structure

Pour l'année scolaire 2019/2020, le groupe scolaire compte environ 186 élèves répartis en sept classes monolingues : 68 enfants répartis en deux classes de maternelle TPS/PS/MS et GS, 118 en sept classes élémentaires (2 CP, 2 CE1, 3 CE2/CM1/CM2) et 2 classes ULIS. Parmi les enfants scolarisés, 8 enfants appartiennent à des familles des gens du voyage et fréquentent l'école une partie de l'année. Les enfants accueillis ont entre 3 et 11 ans.

Tableau de répartition des effectifs d'enfants inscrits sur le groupe scolaire Léon Blum à la rentrée 2019/2020.

2 classes en maternelle	7 classes élémentaires	2 classes ULIS (CP/CM2)
68	100	Dont 18

Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire sont des classes spécialisées pour les élèves en situation de handicap nécessitant un parcours éducatif adapté ou des aménagements spécifiques. Il y en a 14 sur Perpignan. Les classes ULIS de l'école Léon Blum regroupe des enfants présentant des troubles psychiques et/ou de l'apprentissage (Troubles des Fonctions Cognitives).

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité





LE PUBLIC VISE

Structure des familles du quartier : Parmi les ménages de la diagonale du Haut-Moyen-Vernet, on constate 33% de personnes vivant seules, 19% de familles monoparentales, 13% de ménages de grandes tailles (5 personnes ou plus).

Parmi les ménages du quartier Nouveau Logis-Les Pins, on constate 33% de personnes vivant seules, 26% de familles monoparentales, 24% de ménages de grandes tailles (5 personnes ou plus). Par ailleurs, les ménages sont très jeunes car 1 habitant sur 2 a moins de 25 ans.

Les 3/4 des enfants accueillis vivent dans le quartier Nouveau Logis et Haut Vernet (en logements sociaux de type pavillonnaire, au foyer CHRS Arc en Ciel ou de l'IDEA). Les autres sont en dehors de leur secteur géographique par manque de place. Taux d'activité des parents : Les emplois occupés sont souvent précaires. Les quartiers situés dans la diagonale Haut-Moyen-Vernet et Nouveau Logis sont caractérisés par un très faible taux d'emploi (25%) et une très forte part d'allocataires ne disposant que des prestations familiales pour vivre (64% et 81%).²

Le quartier du Haut Vernet à Perpignan est le 4ème quartier le plus pauvre de France car 73% de sa population vit sous le seuil de pauvreté.³

² Insee Dossier Occitanie n° 7 - Juillet 2018, Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013; (2) Insee, recensement de la population 2010; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

³ Statistiques INSEE 2013



Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 7 à...	De 10 à...
D'imitation/ de création	Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.	Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.
De fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation/ d' « autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité
D'aimer, d'être aimé/	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles.	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux. 	



Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

L'école :

- Le contexte : Le groupe scolaire Léon Blum est situé au 01 avenue Docteur Albert Schweitzer à Perpignan, à proximité du stade Gilbert Brutus. Il est classé Réseau d'Education Prioritaire renforcé REP+ car les familles rencontrent de grandes difficultés sociales. A ce titre, il bénéficie de moyens supplémentaires pour lutter contre l'échec scolaire. Ce groupe scolaire Léon Blum occupe un grand bâtiment sur deux niveaux qu'il partage depuis 2014 avec le groupe scolaire (élémentaire et maternel) Arrels-Vernet. Sur Blum, le public accueilli est principalement d'origine gitane, sur Arrels-Vernet il suit un enseignement bilingue français/catalan et musical, avec une mixité culturelle plus accentuée. Le groupe scolaire Arrels-Vernet connaît un accroissement de ses effectifs et de ses locaux au détriment de celui de Léon Blum. L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole Léon Blum est situé dans le groupe scolaire du même nom. Il est organisé par la ville de Perpignan.
- Les acteurs (l'équipe enseignante, les personnels techniques...) : L'équipe enseignante est constituée d'un directeur, M. Boher, de 12 enseignants, 2 ATSEM, 3 AVS (assistants de vie scolaire) et 2 AVS AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) en ULIS. Le personnel intervient selon différentes quotités de temps de travail aussi bien en maternelle qu'en élémentaire ou en section spécialisée (ULIS). Les employés communaux assurent diverses fonctions au sein de l'école sur le temps périscolaire quel que soit leur statut (fonctionnaires territoriaux ou contractuels de droit privé). Ce sont les équipes techniques (3 agents d'entretien, 1 concierge) et les ATSEM qui interviennent en maternelle sur le temps scolaire et de garderie, assurent la garderie du matin pour le primaire.
- Le Projet d'Ecole : Il a pour objectifs de faire évoluer les pratiques pédagogiques en vue de favoriser la réussite des élèves et d'améliorer le climat scolaire, ainsi que de suivre et valoriser les parcours éducatifs des élèves à travers des projets et des démarches variées : langue des signes, musique, catalan, lecture, Art en Têt, cuisine, chorale et décroissements (cycle 1), hygiène dentaire, inclusion GS/CP, lecture avec les ULIS (cycle 2), piscine, escalade, courses et handicap, flamenco, théâtre, décroissement et correspondances (cycle 3), autonomie, bibliothèque, coopération, confiance en soi, inclusion en EPS et en lecture, piscine (ULIS).
- Les coopérations et sollicitations de l'école : Jusqu'à présent l'école n'a pas souhaité coopérer avec l'ALAE pour des projets. Pour l'année 2019/2020, l'intervention des enfants de l'ALAE sur le temps scolaire dans le cadre du projet « Talents » a été sollicité en GS. Par ailleurs, une mise à disposition d'un espace du potager a permis de mener des activités de jardinage depuis la rentrée 2018.

Le quartier :

- Le Vernet est un ensemble de quartiers prioritaires de Perpignan Nord. Il se compose du Bas-Vernet Ouest et Est, près du centre-ville, et du Haut-Vernet, une cité urbaine. La diagonale du Haut et Moyen-Vernet comptait 5101 habitants en 2013.⁴
- Le Vernet regroupe des quartiers pauvres. Au Bas-Vernet : plus de la moitié des habitants vit sous le seuil de pauvreté, plus d'un quart des actifs a un emploi précaire,

⁴ https://www.occitanie.ars.sante.fr/sites/default/files/2017.../QPV_66_PERPIGNAN.pdf



plus de 4/5 personnes n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat.5

- L'école est implantée en limite du Bas Vernet Ouest 1 et du Haut Vernet 2.
- De l'aide aux devoirs est apportée dans le quartier par une association ainsi que des cours de français par le CIDF à la maison de quartier du Haut Vernet.
- Les pratiques culturelles et de loisirs des enfants du quartier : la piscine Gibert Brutus est proche de l'école, pas moins de vingt associations sont recensées sur l'ensemble des quartiers du Vernet dont le rugby.

Les forces et faiblesses repérées.

Les enfants 18 enfants sont inscrits le midi et 8 le soir. En moyenne 13 enfants sont accueillis le midi et 3 le soir (effectifs au 07/10/19). Ils ont entre 5 et 11 ans.

Tableau de répartition des effectifs d'enfants inscrits sur les différents temps de l'ALAE (d'après les effectifs du cycle 4).

Sexes	Filles		Garçons		Total		
	5/8 ans	9/11 ans	5/8 ans	9/11 ans	5/8 ans	9/11 ans	Tous âges confondus
Midi	4	2	9	3	13	5	18
Soir	2	0	2	4	4	4	8

- Dans l'attente qu'un PAI soit mis en place, 1 enfant rentre chez lui tous les midis et n'est inscrit que le soir.
- Mixité d'âge, de genre, de pratiques sociales : Hormis les enfants scolarisés en ULIS et ceux hébergés en foyer, tous les enfants accueillis sont de culture gitane. Ils parlent catalan.
- 4 enfants du voyage seront accueillis cette année sur l'ALAE.
- 5 enfants sont scolarisés en ULIS venant d'autres quartiers de Perpignan (3) et des villages alentours (2) en raison du manque de places sur leur secteur géographique.
- 4 enfants sont hébergés par l'IDEA au Haut Vernet. Leur fréquentation est très irrégulière.
- 1 enfant est hébergé au CHRS Arc en ciel de l'ACAL au Haut Vernet.

Les espaces qu'ils fréquentent hors de l'accueil de loisirs (associations, clubs, espaces publics, espaces culturels...) : Certains enfants ont pratiqué des activités dans le quartier l'an dernier (Taekwondo, judo, danses urbaines, piscine pour les enfants de l'IDEA)... Cette année, 6 enfants font des activités sur quartier (hip hop, football, piscine) et 2 sur les villages : tennis (Saint-Estève) et équitation (Le Barcarès).



Par ailleurs, 4 enfants fréquentent l'Accueil de Loisirs du Mercredi ALM Diaz-Hugo au Moyen Vernet (association Léo Lagrange Méditerranée), 4 lors des petites vacances scolaires, 6 sur les grandes vacances. Pour les vacances scolaires, des ALSH proposent un accueil aux enfants à l'école Léon Blum (association Les Francas), à Diaz-Hugo, au Bas -Vernet...

Les forces et potentiels/ Les faiblesses et freins.

	Type d'accueil	5-7 ans	8-9 ans	10-12 ans	TOTAL
A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Périscolaires	Mercredi				
Accueil de Loisirs Extra-scolaires	Petites vacances				
	Grandes vacances				
A.L.A.E. : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole	Périscolaire (midi + soir)	8	8	3	19
	TOTAL	8	8	3	19





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- l'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- l'Enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes



impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.



- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEdT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...),
5. un espace leçon.

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives.

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.



- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.

- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.

- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.

- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.

- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





Les objectifs généraux

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant	Protéger et sécuriser l'enfant
	Respecter l'enfant
	Etre un modèle pour l'enfant
Contribuer à rendre l'enfant autonome et responsable, pour favoriser un comportement citoyen	Le rendre autonome
	Le responsabiliser
	Favoriser un comportement citoyen
Favoriser le vivre ensemble, le respect et la tolérance	Faire respecter les règles de vie
	Gérer les conflits
	Proposer un cadre tolérant et ouvert à tous
	Sensibiliser aux autres cultures, à d'autres façons de vivre dans le respect et la tolérance
	Prendre en compte et accepter les différences qui nous entourent
	Favoriser la mixité intergénérationnelle
	Aller à la rencontre des autres
Éveiller à un comportement « éco citoyen » responsable de son environnement	Sensibiliser au développement durable
	Responsabiliser l'enfant
	Sensibiliser au vivant

Les résultats et transformations attendues par vos actions pour les enfants, les familles...



Les objectifs opérationnels

1/ Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant

Il est important que l'enfant évolue dans un cadre rassurant. L'animateur doit permettre la transition entre le temps de l'école, consacré aux apprentissages, et celui de l'ALAE, ludo-éducatif.

Objectifs opérationnels	Comment ?
Protéger et sécuriser l'enfant	<p>L'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none">- Veillera à la sécurité et énoncera des consignes de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur du centre, notamment lors des déplacements en autobus. Elle les rappellera régulièrement et les fera reformuler par les enfants.- Veillera à ce qu'aucun enfant ne reste sans surveillance, ni seul avec un animateur.- Posera un cadre rassurant.- Mettra en place des activités et un fonctionnement régulier pour donner des repères aux enfants.- S'appuiera sur ses connaissances des besoins de l'enfant pour adapter sa pratique, son attitude, les activités proposées aux capacités et aux attentes des enfants présents.- Proposera des activités ouvertes à tous qui ne mettent pas les enfants en échec, mais également des activités ciblées par tranches d'âges, sans refuser l'accès aux enfants plus âgés ou plus jeunes.- Proposera un fonctionnement différent selon les attentes et les besoins de chaque enfant.
Respecter l'enfant	<p>L'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none">- Sera à l'écoute des enfants, proche et disponible, elle instaurera une relation de confiance.- Expliquera toujours le pourquoi de ses décisions pour éviter tout sentiment d'injustice en montrant que ses décisions ne sont pas arbitraires mais dépendent d'un certain nombre de données objectives (circonstances, environnement, public, moyens, objectifs, concertation, réglementation...).- Evitera l'autoritarisme et la stigmatisation d'un enfant en se positionnant de manière juste et cohérente.- Acceptera l'enfant dans sa diversité, quelle qu'elle soit.- Rappellera que le respect de soi, des autres, des locaux et du matériel est primordial.
Etre un modèle pour l'enfant	<p>L'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none">- Aura un comportement, une tenue, un vocabulaire approprié.- Sera solidaire et cohérente, parlera d'une même voix, conformément aux décisions prises en réunion.



2/ Contribuer à rendre l'enfant autonome et responsable, pour favoriser un comportement citoyen

Savoir pour faire ses propres choix, développer l'esprit critique pour prendre progressivement sa place au sein de la société, tels sont les objectifs ambitieux mais indispensables vers lesquels nous devons conduire l'enfant.

Objectifs opérationnels	Comment ?
Le rendre autonome	<p>L'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none">- Aménagera l'espace de manière claire et identifiable.- Proposera des coins où l'enfant peut se servir et ranger seul.- Préparera du matériel en autonomie (panières pré-remplies, pochettes nominatives...).- Mettra en place des activités en autonomie, des ateliers semi-guidés que l'enfant s'appropriera au fil du temps- Mettra en place une ludothèque- Accompagnera l'enfant dans son acquisition d'autonomie sans faire à sa place (prise des repas, découpe des aliments, activité, rangement, laçage des chaussures).- Favorisera la prise d'initiatives et la valorisera.- Laissera le libre choix des activités sur le temps méridien.- Laissera le libre choix du placement dans le bus, à table.- Sensibilisera l'enfant à ses droits, à la santé, à la prévention des risques, à l'environnement, à tout ce qui peut l'aider à se construire et à trouver sa place.
Le responsabiliser	<p>L'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none">- Donnera des responsabilités à l'enfant pour le valoriser.- Le fera participer à la propreté et l'amélioration du lieu de vie.
Favoriser un comportement citoyen	<p>L'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none">- Laissera à chacun la possibilité de s'exprimer librement, de faire des choix, des propositions.- Organisera des temps de concertation, de débats, des commissions de réflexion.- Permettra à l'enfant de faire évoluer la nature et le contenu des activités, de partager ce qu'il sait faire.- Co-construira des projets avec les enfants.- Ecouterà l'enfant et répondra à ses demandes dans la mesure du possible.- Fera des bilans réguliers (fin d'activité, de semaine, de cycle) pour adapter les activités, le fonctionnement et prendre en compte la parole de l'enfant.



3/ Favoriser le vivre ensemble, le respect et la tolérance

Le développement du respect et la prise de conscience de valeurs solidaires sont les premiers pas pour lutter contre les discriminations de tout ordre.

Objectifs opérationnels	Comment ?
Faire respecter les règles de vie	<p>L'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none">- Fera élaborer collectivement les règles de vie (personnes, locaux, cour, cantine, bus, matériel) dès le premier jour avec les enfants.- Les affichera à la vue de tous, les fera lire, les expliquera à tous, dès le début et au besoin.- Reviendra dessus quand elles ne seront pas respectées.- Respectera elle-même les règles.- Favorisera la cohésion, la coopération, l'entraide et le partage à travers des jeux, des activités.- Valorisera le vivre ensemble.- Valorisera l'esprit sportif au quotidien à travers des rencontres sportives inter ALAE.
Gérer les conflits	<p>L'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none">- Repérera les lieux à risques et les situations conflictuelles.- Mettra en place des aménagements pour les sécuriser, pour éviter les conflits.- Sera à l'écoute, en médiateur, sans prendre parti.- Ne donnera pas un sentiment d'injustice à l'enfant.- Donnera toujours une réponse à l'enfant, même différée.- Mettra en place des sanctions pédagogiques non humiliantes.- Fera prendre conscience à l'enfant de la responsabilité de ses actes.
Proposer un cadre tolérant et ouvert à tous	<p>L'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none">- Facilitera l'acceptation des différences à travers des projets d'animation, des propositions d'activités, de fonctionnement.- Proposera des activités variées ouvertes à tous les publics sans différence d'âge ou de genre.- Favorisera la mixité socio-culturelle entre les enfants sur tous les temps de vie (activité, placement en rang, déplacement en autobus, cantine...).- Mettra en place un roulement au niveau des activités, du public et des animateurs (l'animateur n'est pas figé sur une activité et une classe d'âge).- Proposera une mixité socio-culturelle et de genre dans le personnel encadrant.



Objectifs opérationnels	Comment ?
Sensibiliser aux autres cultures, à d'autres façons de vivre dans le respect et la tolérance	L'équipe : <ul style="list-style-type: none">- Proposera des temps de parole, des mises en situation pour permettre aux enfants de découvrir d'autres cultures.- Proposera des activités, des jeux issus d'autres cultures (nationales ou régionales) pour s'ouvrir au monde- Valorisera les apports culturels.
Prendre en compte et accepter les différences qui nous entourent	L'équipe : <ul style="list-style-type: none">- Sensibilisera l'enfant aux différences (handicap, maladie, âge, genre...)- Proposera des jeux, des activités, des temps de parole, des mises en situation pour permettre aux enfants de se mettre à la place de l'autre,- Ne stigmatisera pas l'enfant sur les différences mais favorisera leur acceptation,- Permettra à l'enfant d'être en relation, d'interagir avec un enfant considéré comme différent de lui.
Favoriser la mixité intergénérationnelle	- L'équipe : <ul style="list-style-type: none">- Favorisera la rencontre et l'échange avec les enfants de la maternelle et les adultes présents le soir à travers des projets d'activité- Proposera des projets d'animation et des activités communes
Aller à la rencontre des autres	L'équipe : <ul style="list-style-type: none">- Favorisera les rencontres et les échanges avec d'autres accueils périscolaires dans le cadre de la restauration scolaire, de rencontres inter ALAE du réseau Léo Lagrange sur le temps du midi.- Proposera des projets extérieurs à l'école et à l'ALAE en lien avec le vivre ensemble, la citoyenneté, l'environnement et le développement durable, la prévention des risques, la santé...



4/ Éveiller à un comportement « éco citoyen » responsable de son environnement

S'ouvrir au monde et devenir un citoyen actif, responsable et conscient de son rôle dans son environnement est un enjeu incontournable.

Objectifs opérationnels	Comment ?
Sensibiliser au développement durable	L'équipe : <ul style="list-style-type: none">- Sensibilisera au tri sélectif par des jeux et des actions pour garder les espaces propres.- Sensibilisera aux économies d'énergie, de matériel, de denrées alimentaires.- Donnera du sens au recyclage.- Permettra à l'enfant de recycler pour créer.- Mettra en place des ateliers et des jeux autour du développement durable.- Sensibilisera l'enfant aux énergies propres et renouvelables eau/vent/soleil.
Responsabiliser l'enfant	L'équipe : <ul style="list-style-type: none">- Permettra à l'enfant de prendre soin de son environnement, du matériel et de l'espace.- Permettra à l'enfant de prendre soin du vivant en le sensibilisant à ses besoins.- Permettra à l'enfant de mener des actions dans et sur son environnement direct en récupérant du matériel pour les activités.- Valorisera les comportements « responsables » et respectueux de l'environnement.
Sensibiliser au vivant	L'équipe : <ul style="list-style-type: none">- Proposera d'entretenir et de cultiver un jardin potager : en utilisant des outils adaptés, en compostant les déchets verts, en entretenant le matériel.- Permettra d'observer le vivant à travers des plantations.- Permettra d'observer le vivant, le cycle de vie d'une plante, le rythme des saisons grâce à la culture des plantes (fleurs, fruits, légumes).- Rappellera l'intérêt de manger frais, local et saisonnier.

Nous avons trois grands projets dans lesquels s'inscrivent une série d'actions (ou mini-projets) pour réaliser nos objectifs opérationnels sur l'année scolaire. Ces projets sont menés par un ou plusieurs animateurs, conjointement ou séparément avec des groupes d'enfants différents.

Dans l'ensemble, les enfants sont peu ou pas sensibilisés à l'impact de la pollution sur l'environnement et au tri des déchets. Nous constatons que la cour et le pourtour de l'école sont sales, des déchets sont jetés au sol par les enfants et les familles.



Au lieu de prendre soin du matériel mis à leur disposition, ils ont tendance à le laisser trainer. De plus, lorsqu'un jeu (ou du matériel pédagogique) est perdu ou dégradé, les enfants répondent qu'il suffit d'en racheter un autre. Leur réponse consumériste est loin des valeurs de l'ALAE. Nous souhaitons que les enfants respectent le matériel et les espaces mis à leur disposition, qu'ils deviennent des consommateurs responsables.

Par ailleurs, ces enfants vivent majoritairement en appartement ou maison de ville, sans jardin. Seuls 7/18 enfants ont des animaux familiers chez eux. Ils ne prennent pas soin de leur environnement naturel, des plantes et des animaux par méconnaissance. Il est important qu'ils comprennent que les animaux ne sont ni des objets ni des jouets, mais des êtres vivants sensibles, qui méritent comme eux, respect et protection. Il serait intéressant de mettre en place un partenariat avec une association locale pour sensibiliser les plus jeunes enfants au bien-être animal.

Dans le cadre du projet EEDD « **Les Petits Ecolos** », l'équipe met en place des projets ciblés en proposant une approche ludique mais toujours éducative : « Nettoyons la nature » - E. Leclerc (le 27 septembre 2019), « Brico Léo » - Léo Lagrange (septembre/octobre 2019), Prévention et valorisation des déchets - SYM, « Quand les enfants deviennent écolos » éco gestes – Médiance 66 – (le soir du 03 au 19 décembre 2019), Projet santé nutrition - La chasse au gaspi en cantine - SYM, « Les copains des animaux » - partenariat avec la SPA, (janvier 2020), Les Mini-toques - SYM, APU jardin en autonomie - Mairie de Perpignan (mars 2020). Des expositions sont prévues en fin de cycle pour valoriser le travail des enfants et des équipes !

La rencontre d'enfants issus d'environnements culturels, de parcours scolaires multiples, cumulée à celle de la différence, voire du handicap, est parfois source d'incompréhension. Pour que cette diversité reste une richesse et ne conduise pas et au rejet, les enfants ont besoin de s'ouvrir davantage aux autres.

Le regard de l'autre, et sur l'autre, se doit d'être respectueux et tolérant afin que les enfants partagent des relations harmonieuses. Le développement du respect et la prise de conscience de valeurs solidaires constituent les premiers pas pour lutter contre les discriminations de tout ordre.

Dans le cadre du projet « **Les Petits Explorateurs** », le vivre ensemble est le cœur des projets « La minute de Léo » (septembre /octobre 2019), de la semaine de sensibilisation au handicap et à la différence, du Carnaval de printemps (décembre 2019 à mars 2020), des rencontres inter ALAE du printemps 2020, « Talents » (juin 2020). Les enfants plébiscitent ces initiatives.

Pour remédier au manque d'autonomie des plus jeunes enfants, et de certains enfants d'ULIS, il est nécessaire de mettre en place un fonctionnement et des repères qui puissent les aider. Le cadre doit être rassurant et ferme pour ceux qui ont tendance à perturber les temps d'activité, de jeu et la quiétude des autres enfants.



La mise en place de temps de parole entre enfants, avec l'adulte en médiateur, permet d'aborder les problèmes des enfants et de construire ensemble des solutions. L'enfant apprend à écouter, attend son tour pour parler, s'exprime en public, mais également respecte la parole de l'autre. C'est à la fois l'apprentissage de la vie en société, de la démocratie et de la citoyenneté. Cette citoyenneté commence par la prise de conscience des règles de vie, de ses droits et de notre capacité d'action, à la fois individuelle et collective.

Dans le cadre du projet d'autonomie et citoyenneté des « **Petits Citoyens** », nous proposons la création d'une ludothèque (septembre 2019), la participation à des actions nationales « La minute de Léo » - Léo Lagrange et « Agis pour tes droits » - Les Francas (septembre/octobre 2019), la semaine des droits de l'enfant, des grands jeux collectifs sur les règles et les droits, un Conseil éco citoyen d'enfants (janvier 2020).

Les projets d'activités

Les projets d'activités sont à l'initiative des directrices et des animateurs, parfois des enfants.

Les projets proposés doivent répondre à des objectifs du projet pédagogique et éducatif, de préférence s'inscrire dans le cadre de l'EEDD et du vivre ensemble, avoir des objectifs transversaux.

Les projets sont travaillés à l'oral, puis finalisés à l'écrit avec des fiches projets type. Les directrices accompagnent l'écriture des fiches projets et rédigent les projets.

Les projets d'enfants

Nous avons plusieurs approches. Dès le début d'année scolaire, les équipes d'animation soumettent des projets aux enfants qui se les approprient et les personnalisent : Brico Léo, La minute de Léo, Carnaval...

Dès janvier, nous mettons en place des conseils éco citoyen d'enfants pour lancer des projets EEDD et répondre à leurs attentes.

En fin d'année scolaire, les enfants ont pleinement pris leur place au sein de l'ALAE, ils sont en confiance avec leurs copains et les équipes d'animation. Un projet spécifique est dédié aux enfants au mois de juin : « Talents ». Ils proposent aux autres enfants de partager des activités qu'ils pratiquent. Des commissions sont mises en place pour évaluer l'intérêt et la faisabilité des projets, après vote des enfants, les activités sont préparées avec un animateur et proposées aux autres enfants. Les enfants apprécient beaucoup d'être acteur de l'activité, de partager et d'animer leurs hobbies.

Les animateurs accueillent avec plaisir les projets et les propositions des enfants, qui témoignent de leur implication et de leur plaisir de partager leurs goûts, leurs idées. Les propositions des enfants sont étudiées avec le plus grand soin. Nous essayons d'y répondre favorablement.

L'équipe accompagne les enfants dans l'explication et la justification de leurs propositions de manière informelle ou lors des conseils d'enfants.

Les directrices soutiennent les équipes d'animation et travaillent aux côtés des animateurs, parfois en binôme sur des projets spécifiques ou nouveaux.



LES METHODES PEDAGOGIQUES

La place des enfants, La participation active des enfants, La valorisation des enfants

Les enfants choisissent de s'inscrire librement dans une activité ou un projet. Leurs propositions permettent de faire évoluer les projets, de les enrichir, de les renouveler parfois. L'implication des enfants est un critère essentiel que l'on retrouve dans chacun de nos projets.

Expression, valorisation et prise en compte de la parole des enfants : Valoriser les enfants est très important, c'est leur donner confiance en eux. La parole des enfants est essentielle. Les enfants doivent se retrouver dans les propositions de l'équipe. Les plannings d'activités en tiennent compte et essaient de répondre aux attentes et aux goûts des enfants.

Sur le temps du soir où l'effectif est plus réduit, les activités sont revues régulièrement et adaptées aux enfants présents. Par contre, sur le temps du midi, l'effectif est plus important, plus changeant. Il y est plus difficile de faire une programmation « sur mesure ».

Nous profitons des temps d'échanges informels, de bilans ou de conseils d'enfants pour vérifier la satisfaction des enfants et écouter leurs propositions. Cela se fait en grand groupe ou par groupe d'âges. Les réunions d'équipes servent également à faire le point, à rapporter la parole des enfants.

La parole des enfants et leur créativité sont également sollicitées pour des projets et des actions de sensibilisation sur les droits des enfants, les valeurs citoyennes, des projets solidaires. Ils s'expriment, proposent, créent et votent. Leurs créations sont partagées avec les autres enfants de l'école, la communauté éducative, les familles par le biais d'exposition et d'affichage, mais aussi en dehors de l'école et de l'ALAE, grâce aux différents concours auxquels nous participons.

La place des parents

Les parents sont les premiers éducateurs des enfants. Les animateurs, tout comme les enseignants, la famille au sens large, sont des coéducateurs. Nous n'entendons pas nous substituer ou dévaloriser la place des parents. Au contraire, l'équipe d'animation souhaite la soutenir et la compléter par sa spécificité.

L'équipe d'animation est à l'écoute des familles. Les informations qu'elles nous transmettent sont très utiles pour mieux accueillir leurs enfants. Ces renseignements restent oraux et confidentiels. Ils sont partagés avec les animateurs si la prise en charge de l'enfant le nécessite. A notre tour, nous transmettons aux parents toutes les informations dont ces derniers peuvent avoir besoin pour être rassurés, ainsi que tout incident survenu sur le temps de l'ALAE dans un souci de continuité et de bien-être de l'enfant.

Nous sommes vigilants sur le respect de chacun et la lutte contre les discriminations. Cette dernière occupe une grande part de notre projet pédagogique. A nos yeux, elle est essentielle au bien-être des enfants. Nous envisageons des solutions avec les parents, et tous les acteurs éducatifs, lorsqu'un enfant peut être en position d'être discriminé ou exclu.



L'instauration du plan Vigipirate ne permet pas la libre circulation des familles sur le temps de l'ALAE, hormis lors du temps de sortie de l'école, de 17h à 17h15. Les relations avec les familles sont rares, ce que nous déplorons. Toutefois, celles dont les enfants fréquentent l'accueil du soir apprécient la disponibilité et l'accueil de l'équipe. Une relation de confiance s'est instaurée avec elles.

Tout au long de l'année, les familles et les enfants peuvent voir les temps fort grâce à des affichages disponibles dans le hall d'entrée. Cet espace leur est réservé. Les enfants aiment s'arrêter et regarder leurs photos souvenirs, les commenter, les partager avec leurs parents, mais aussi leurs frères et sœurs. Ils sont fiers de ce qu'ils ont fait.

Nous avons le plaisir d'accueillir les familles lors des expositions et des gouters dans l'année. C'est un temps de rencontre agréable et convivial.

Rôle et attitudes des animateur.rice.s

Les animateurs et la directrice sont proches des enfants. Le faible effectif de l'ALAE le permet. Les temps de transport, de restauration et les temps libres, sont autant de moments où nous pouvons échanger avec les enfants sur leur quotidien. Ils se confient à l'équipe, parfois à un adulte en particulier. Lorsqu'ils viennent chercher du réconfort, expliquer un problème, l'équipe est toujours disponible. Lorsque la situation ne le permet pas, l'adulte trouve un moment pour écouter l'enfant et fait remonter les informations, si nécessaire.

Les animateurs sont très impliqués auprès des enfants. Ils sont dynamiques et créatifs. Leurs différences sont une richesse pour les enfants, une source de renouvellement pour l'équipe.

Les relations avec le personnel enseignant, les ATSEM, les AVS et les personnels techniques sont cordiales. L'ALAE est invité à chaque Conseil d'école. Les enseignants viennent fréquemment nous voir pour aborder les difficultés de certains jeunes. Nous leur transmettons en retour les petits incidents et les problèmes de santé rencontrés. La bonne entente avec les équipes éducatives et techniques facilite notre travail. Outre le partage d'informations, nous bénéficions de la mise à disposition de local, de matériel. La réciprocité est de mise, l'équipe de l'ALAE soutien et apporte son aide.





LES MOYENS

Les humains

La directrice a pour missions :

- La gestion financière, administrative, humaine et matérielle
- La formation des animateurs, leur suivi et leur appréciation
- La mise en place d'outils pédagogiques et organisationnels en direction de l'équipe,
- Le suivi, l'évaluation des projets d'animation qui lui sont proposés par les animateurs.
- La communication interne et externe des activités périscolaires, la relation avec les familles, les partenaires
- Elle est garante de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.

Les animateurs ont pour missions :

- L'accueil des enfants et des familles
- L'aménagement et le rangement des salles d'activités
- La préparation, la mise en place, la mise en œuvre et le rangement de leurs projets d'activité, d'animation
- Ils sont garants de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique, les projets définis en équipe, les règles et les modes de fonctionnement établis.
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et aux bilans.

Les personnels techniques assument des fonctions d'hygiène et d'entretien ponctuelles ou régulières matin et soir dans l'école, par cela ils facilitent le travail des équipes d'animation et éducatives.

La coordination Léo Lagrange assure des fonctions de supervision, conseil, formation, gestion et coordination du travail et des projets des équipes d'animation et de direction de chaque ALAE et ALSH de la ville.

Les référents éducatifs de la ville font le lien avec les associations d'éducation populaire qui gèrent les accueils périscolaires. Ils ont une fonction de contrôle car ils vérifient les bonnes conditions de fonctionnement de l'ALAE.

Le matériel

Le matériel pédagogique : principes et règles d'utilisation

Le matériel pédagogique est utilisé par les animateurs pendant les activités. Le libre accès aux enfants est prévu sur des temps définis : avant le passage en cantine ou temps libre du soir (ludothèque ou matériel sportif). La mise en place de la ludothèque a permis aux enfants d'emprunter de jeux et de gérer leur utilisation en autonomie.

Le matériel sportif est utilisable sur autorisation de l'animateur. Tout enfant prenant du matériel s'engage à la rapporter et à le ranger. Le matériel est inventorié deux fois par an.



Les espaces

Les locaux : L'ALAE utilise les locaux de l'école élémentaire. Des espaces sont mutualisés via une convention impliquant la mairie, l'association Léo Lagrange Méditerranée et le directeur de l'école. Il comporte des espaces communs avec l'école élémentaire :

- un grand hall d'accueil avec des « coins aménageables »,
- une salle d'activités manuelles (le soir),
- une petite cuisine aménagée (le soir),
- une salle de motricité,
- une cour de récréation,
- un terrain de basket-ball clos,
- des sanitaires mixtes dans la cour,
- un bac mutualisé dans le potager avec l'école Léon Blum et l'ALAE Arrels-Vernet,
- un bureau mutualisé avec les ATSEM.

La cour, le terrain de basket-ball et les sanitaires sont communs aux écoles et aux ALAE Arrels-Vernet et Léon Blum.

Tous les locaux disponibles sur le temps du midi sont partagés avec l'ALAE Arrels-Vernet pour permettre les activités de tous les enfants. Lors que les enfants sont trop nombreux en activités manuelles sur Blum, un groupe s'installe sur Arrels-Vernet afin d'assurer un meilleur confort aux enfants et à l'animateur.

Les relations

Entre enfants, les relations sont agréables et expriment beaucoup moins de tensions que l'an dernier. Le renouvellement du public par l'arrivée de nombreux enfants du CP en est en partie responsable. Le projet « Emotions » mis en place l'an dernier, a également permis de favoriser l'expression des enfants et la verbalisation des émotions. Enfin le travail sur les règles de vie, leurs rappels et les jeux collectifs proposés concourent également à cet apaisement de l'ambiance. Les enfants s'acceptent mieux, quel que soit l'école d'origine. Chacun s'est fait des copains.

Entre les enfants et les animateurs : les relations avec les animateurs sont basées sur la confiance. Les enfants reconnaissent leurs référents. Ils se sentent à l'aise et rassurés avec l'équipe. Chaque enfant peut avoir des affinités particulières avec un adulte selon des critères qui lui son propre (l'âge, le genre, le caractère, la langue maternelle...). Lorsqu'un enfant se fait gronder, il sait que la réprimande n'a rien de personnel. Il s'agit plutôt de reprendre un comportement, un manque aux règles communes, au respect de chacun. Après un incident, il le reconnaît volontiers, sans apprécier d'être grondé, ce qui est normal. L'adulte a un rôle éducatif majeur, qui ne se traduit pas seulement par l'animation, la surveillance, ni par des conseils, des ordres ou des interdictions. Ce rôle doit s'exprimer à travers un comportement, un savoir-être respectueux. Sa façon de communiquer doit être bienveillante, mesurée et réfléchie. L'équipe d'encadrement doit être attentive à l'égard de tous les enfants.

La place des parents : Bien qu'essentielle, ce n'est pas forcément la plus voyante. Peu de parents viennent récupérer leurs enfants le soir. Seule une famille et les éducateurs de



l'IDEA viennent à notre rencontre le soir. Les autres enfants rentrent en bus ou en taxi. La communication avec ces familles doit alors se faire par téléphone ou par écrit. Néanmoins, tous les parents sont accueillis et considérés avec bienveillance.

Financiers

Principes budgétaires : Le budget se calcule sur une année civile. Il dépend de sa fréquentation par les enfants. Le budget est calculé sur la base de 0.20 euro par enfant/par heure/par jour de présence. Pour le cycle 4 de l'année 2019/2020, le budget était de 107.75 euros, principalement du matériel pédagogique.

Les tarifs : Les tarifs de la cantine et de la garderie sont fixés par la ville de Perpignan. Pour les familles résidents à Perpignan, les tarifs sont établis en fonction du montant du quotient familial. Ils sont dégressifs en fonction du nombre d'enfants inscrits. La facturation est effectuée au repas. Pour l'accueil périscolaire matin, midi et soir, un forfait mensuel est appliqué. Ces renseignements sont disponibles en Mairie.

Les partenaires

Institutionnels : la Fédération Léo Lagrange Méditerranée (avec lesquels des rencontres inter ALAE sont organisées), la ville de Perpignan.

Financiers : la CAF, E. Leclerc, la ville de Perpignan (pour le financement de certains projets ou le prise en charge d'intervenants).

Associatifs : le SYM Perpignan-Méditerranée, la SPA, Médiance66...

Le fonctionnement de la structure

Jours et horaires d'ouverture : L'ALAE est ouvert tous les jours d'école (lundi, mardi jeudi, vendredi) de 11h45 à 14h et de 17h à 18h15.

Principes d'inscription des familles : les familles s'inscrivent librement à la mairie de leur quartier. Pour l'inscription à la cantine, la priorité est donnée aux familles dont les parents travaillent, dans la limite de 20 places.

Journée type :

L'accueil du matin est géré par les ATSEM pour la ville de Perpignan.

L'accueil type du midi : Grâce à l'entente inter ALAE Léon Blum/Arrels-Vernet sur le temps méridien, différentes activités et projets sont proposés (activités manuelles, créatives et d'expression, sportives et citoyennes). Les enfants s'inscrivent librement.

11h45	Accueil et appel des enfants. Passage aux toilettes, petits jeux libres en autonomie et mise en rang
12h10	Départ en autobus pour la cantine de l'école Jean Jaurès
12h30	Arrivée à la cantine, lavage des mains



13h10	Fin de la restauration, retour en bus
13h30	Retour à l'école, passage aux toilettes, présentation des activités du jour et de la semaine. Choix des activités par les enfants et début des activités
13h45	Fin des activités, rangement, passage aux toilettes, retour des enfants dans les classes accompagnés par les animateurs
14h00	Transmissions des informations entre l'équipe, bilan

L'accueil type du soir : A 17h, les enfants sont accueillis, l'appel est fait, et ceux qui le souhaitent vont aux toilettes. Comme les enfants goûtent en classe, il n'y a pas de collation lors de la garderie du soir. Il y a un temps d'échange avec les enfants, suivi de jeux libres, de devoirs pour ceux qui le souhaitent. Une aide est proposée aux enfants, comme aux familles.

L'accueil des familles et le départ échelonné des enfants commencent sans discontinuité jusqu'à 18h15. Ce départ échelonné des enfants impose des conditions d'animation particulières : des activités courtes et mobiles, un effectif changeant, voire réduit, une grande adaptation de l'équipe. Un animateur gère seul en moyenne six enfants. La directrice accueille les parents et veille au bon déroulement des activités.

Dès 17h30 commencent les activités jusqu'à 18h, heure de rangement du matériel et des locaux. L'accueil du soir est un temps privilégié de découverte par le jeu et des activités diversifiées (cuisine, jardinage...), d'expérimentation des projets. C'est aussi et surtout, un temps de détente, plus calme, propice aux échanges entre les enfants et l'adulte.

A 18h15, l'ALAE est fermé.

Règles de vie de la structure

Le règlement intérieur en vigueur est celui de la ville de Perpignan pour l'accueil périscolaire et la restauration scolaire.

Les règles de vie à l'intérieur de la structure ainsi que dans le bus, la cour et la cantine ont été élaborées avec les enfants. Elles ont fait l'objet de jeux. Ces règles affichées aux yeux de tous, sont relues et expliquées selon les besoins.

Restauration

Le déjeuner a lieu dans la cantine de l'école Jean Jaurès. Les enfants prennent l'autobus pour s'y rendre.

Les menus sont élaborés par la Société ELIOR Restauration pour le SYM Perpignan-Méditerranée. Ils sont affichés dans les locaux, distribués aux familles en début de cycle et disponibles sur demande auprès de la directrice et sur le site du SYM.

Le service de restauration propose deux types de menus : classique et végétarien. Les allergies alimentaires sont précisées aux parents dans les menus ainsi que dans la liste des allergènes. Sur l'ALAE Léon Blum, trois enfants demandent des menus végétariens.

Le service de restauration est une liaison chaude pour les repas livrés. La restauration est organisée en self-service, que les enfants utilisent en autonomie avec l'aide de l'équipe d'animation. Aucun enfant ne sera forcé à manger, par contre, il sera incité à goûter. Le gaspillage alimentaire est surveillé, les enfants sont incités à consommer ce qu'ils mangent et à ne pas se servir avec abus.

Après le lavage des mains, les enfants font la queue pour se servir. Les CP et les CE1 mangent en premier afin de bénéficier de davantage de temps. 1 adulte s'assoit à table avec les plus jeunes enfants. Il aide au repas, surveille les enfants, échange avec eux, rappelle le



fonctionnement de la cantine et du débarrassage lorsque nécessaire. Au fur et à mesure que les enfants finissent de manger, ils se manifestent en levant la main, puis sur autorisation débarrassent leur plateau en autonomie. Lorsque huit enfants sont prêts, deux animateurs les accompagnent pour jouer dans la cour. Les autres enfants sortent au fur et à mesure qu'ils sont prêts. Les deux animateurs restent dans la cantine, prennent en charge la suite du débarrassage des plateaux et la surveillance.

Lorsque tous les enfants sont dans la cour, ils se mettent en rang avant d'être comptés pour reprendre l'autobus.

Horaires, organisation

Tous les jours, un encadrant se place avec l'équipe enseignante à la porte de l'école pour rencontrer les parents qui le souhaitent mais surtout pour éviter qu'un enfant inscrit à l'ALAE sorte par erreur. Certains enfants oublient qu'ils sont inscrits à la cantine, se retrouvent seuls dans la rue ou prennent l'autobus pour la cité.

Les animateurs sont répartis en binômes qui permutent au cycle suivant.

Le premier binôme est chargé de surveiller les jeux libres d'avant cantine dans la cour, est responsable de l'avant du convoi pour le bus, du placement des enfants, de l'attachement des ceintures et de la surveillance de l'avant du bus, mange en premier à la cantine, organise la première partie du service de débarrassage des plateaux, sort en premier dans la cour.

Le second binôme est chargé de surveiller les activités en autonomie d'avant cantine à l'intérieur, est responsable de la trousse de secours, de l'arrière du convoi pour le bus, du placement des enfants, de l'attachement des ceintures et de la surveillance de l'arrière du bus, place les CP et les CE1 en tête de rang pour entrer en cantine, surveille les enfants qui ne sont pas encore entrés en cantine, mange en dernier à la cantine, organise la fin du service de débarrassage des plateaux, sort en dernier dans la cour.

Les animateurs annoncent les activités aux enfants en arrivant à l'école.

Les directrices comptent les enfants, sont responsables des clés et des documents administratifs, supervisent les activités et la surveillance des enfants, vérifient le lavage des mains, la préparation des plateaux, le choix des menus (végétarien/classique), les restrictions en cas d'allergies alimentaires, orientent et surveillent les enfants lors de la sortie de la cantine, gèrent les relations avec la responsable de cantine, le personnel enseignant, le chauffeur de bus, règlent les problèmes de matériel, s'occupent des enfants en difficulté.

La communication

Interne

En direction des enfants

Des temps de parole en grand groupe ont lieu à chaque accueil (midi et soir) et lors du retour en cantine. Ce temps sert à donner des informations collectives, à expliquer le déroulement des activités, ou encore à faire le point sur des incidents.

En dehors de ces moments, les animateurs échangent individuellement et en petits groupes avec les enfants, avant, pendant et après les activités. Selon les besoins, des temps supplémentaires sont mis en place. Le temps du midi est peu propice aux réunions car c'est un temps très court, comprenant la restauration et des déplacements en bus. Ce qui n'empêche pas d'utiliser ces temps pour discuter de manière informelle avec les enfants. Les temps de jeu sont aussi des temps de communication. Ils permettent d'apprendre à se connaître, à se comprendre, à « fonctionner » ensemble. Le recours à la parole n'est pas indispensable. Pour certains enfants, la proximité de l'adulte suffit. Le jeu devient leur lien.

Par contre, il est plus facile d'avoir un temps de parole et d'écoute privilégié avec les enfants qui fréquentent régulièrement l'accueil du soir, et cela, en dépit des départs échelonnés.



Dans tous les cas, l'oralité est préférée car nous accueillons une majorité d'enfants non lecteurs.

Au sein de l'équipe

Dans l'équipe, nous communiquons de diverses façons en utilisant des moyens modernes et adaptés à la situation et à nos contraintes du moment, soit par écrit (internet, SMS, document écrit distribué, compte-rendu, affichage...), soit par oral (échanges informels, réunions, téléphone). La communication est essentielle pour le bon fonctionnement et la bonne entente de l'équipe.

Externe

En direction des familles

L'équipe veille à établir avec toutes les familles une relation chaleureuse de confiance et de respect.

La communication avec les familles est très importante, quel que soit le support utilisé. Je préfère les échanges verbaux directs. Il est plus agréable et plus facile de s'entretenir avec elles en face à face. Les échanges directs sont plus chaleureux. C'est important de donner un visage à une personne, le timbre de sa voix peut donner une image rassurante, mettre en confiance, un sourire aussi. Même si parfois, les sujets à aborder sont délicats, peu agréables. Ces échanges nous permettent parfois de dénouer des situations difficiles, mais aussi de faire des retours positifs sur les enfants. Il est essentiel que les familles comprennent que nous sommes du côté des enfants, de leur côté, tout en ayant un cadre à faire respecter.

Il est à noter que nous rencontrons rarement les parents dont les enfants ne sont présents que sur le temps du midi, car plus de la moitié d'entre eux rentre en autobus ou en taxi.

S'agissant des écrits, j'ai constaté qu'ils n'étaient pas toujours lus. Il peut y avoir des problèmes de compréhension, d'interprétation de part et d'autre. Nous les utilisons pour transmettre des informations et nous évitons de les multiplier.

Des moyens sont mis en place pour communiquer avec les familles :

- De la documentation écrite distribuée sous la forme de programme d'activités du cycle, des menus de la cantine, des mots aux parents, des questionnaires de satisfaction, des invitations aux expositions...
- Un tableau d'affichage dans l'école avec des photographies des activités, le programme d'activités du cycle et les menus affichés, la mise en valeur des productions des enfants...
- Le site de la Fédération Léo Lagrange pour fournir des informations en ligne <http://leolagrange-acm-perpignan.org/alae-blum/> : programmes d'activités par cycle, projet pédagogique, horaires, composition de l'équipe, coordonnées de l'ALAE...
- Un accueil physique des parents est assuré midi et soir par la directrice. En raison du plan Vigipirate, l'accueil se fait à la porte de l'école. Les familles ne rentrent pas seules dans l'établissement après 17h10.
- Un accueil téléphonique est également possible, les familles peuvent joindre directement la directrice (le numéro de téléphone est disponible sur la majorité des



écrits distribués aux familles ainsi que sur le projet pédagogique et tous les documents mis en ligne).

En direction de la ville

Plusieurs services concourent au bon fonctionnement de l'ALAE grâce aux informations qu'ils partagent. La directrice de l'ALAE communique les temps forts de l'ALAE à la responsable éducative de secteur grâce à des photographies que la mairie met sur son Facebook (avec l'autorisation des familles, le droit à l'image). Ce peut-être une fête, une exposition, des rencontres sportives...

Le responsable du service de sécurité de la ville permet l'élaboration et la validation du PPMS. Le service des inscriptions en cantine permet de vérifier les effectifs inscrits, de commander des pique-nique... D'autres services permettent de répondre à des appels à projet. Les échanges sont fréquents, que ce soit lors de rencontres, de communications téléphoniques ou par messagerie électronique.

En direction de Léo Lagrange

L'association Léo Lagrange Méditerranée est notre employeur. Comme il se doit, c'est avec elle que nous avons le plus d'échanges. Les relations sont conviviales tout en étant respectueuses avec chaque membre de l'association. Nous travaillons principalement avec nos coordinateurs, bien que d'autres personnes de l'association nous contactent ponctuellement pour des informations, des propositions d'activités ou de formation par exemple. Les coordinateurs sont nos personnes ressources. Toujours disponibles et à l'écoute, ils font cas de nos problèmes administratifs ou pédagogiques, proposent des solutions, des aménagements. Par téléphone la plupart du temps, mais également lors d'entretiens, de réunions de directeurs, par mails, ou de visites sur les ALAE, ils échangent avec nous et nous soutiennent. Les échanges téléphoniques et les rencontres mensuelles (réunions de directeurs) permettent d'aplanir les difficultés et d'informer les équipes.

Nous leur transmettons notamment le projet pédagogique, les programmes d'activités par cycle, les bilans intermédiaires et annuels, les bilans comptables, les bilans, les rapports d'incident, les décomptes d'effectifs enfants, les tableaux de présence mensuels des animateurs, des listes, les enquêtes, et tout document demandé par messagerie électronique.





L'EVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs pédagogiques.

Elle permet de mesurer :

- Les écarts et concordances avec les résultats, transformations attendus
- Les avancées ou non en termes d'acquisitions, en terme éducatifs qui ont été possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvre et des méthodes pour l'atteinte des objectifs

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter.

Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.

Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de LéoVille. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.



L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipe : Les réunions d'équipe sont obligatoires. Par souci d'efficacité, nous faisons une réunion toutes les deux semaines. Les animateurs intervenant le midi disposent de 45 minutes de préparation, ceux qui interviennent midi et soir sur l'ALAE ont 1h30 par semaine. En regroupant les temps de réunion de manière bimensuelle, nous disposons d'1h30 à 3 heures de temps de préparation selon la quotité de travail des animateurs.

Nous nous réunissons avec l'équipe d'Arrels-Vernet car nous intervenons conjointement le midi. Il est indispensable que les activités soient bien planifiées, coordonnées et les fonctionnements des équipes soient identiques. Ce travail commun est un plus pour les enfants et les équipes. Les réunions ont lieu principalement sur Arrels-Vernet car leur bureau est mieux adapté

Les réunions d'équipes constituent un moment fort dans l'évaluation des projets, des activités, de leur planification et des orientations choisies dans le projet pédagogique. Elles sont également très utiles pour apprécier les conditions de travail, d'animation, l'utilisation des espaces, du matériel, nos démarches pédagogiques, notre posture, la relation aux enfants, entre adultes. C'est un travail qui nécessite du recul sur nos pratiques professionnelles, de l'auto critique, des temps d'échange et de critique constructive, suivi d'un temps de recherche de solutions.

L'équipe conçoit les projets d'activité de manière collégiale, collabore à leur mise en place et aux programmes d'activités, apporte aide et soutien à chaque membre de l'équipe, notamment lors des réunions inter équipes pour les activités du midi. Les membres des équipes d'animation sont solidaires et parlent d'une même voix, respectent le règlement de l'ALAE et se conçoivent comme un modèle éducatif pour les enfants.

Les bilans d'activités : Les bilans d'activités ont lieu en fin d'activité. Lorsqu'il s'agit de projet d'activité, des bilans intermédiaires sont possibles. Ils répondent aux objectifs fixés dans le projet pédagogique, dans les projets d'activités.

Questionnaires aux parents : Jusqu'à présent, les parents recevaient deux enquêtes de satisfaction dans l'année (décembre et juin). A cette enquête était joint le bilan des activités et des projets des deux cycles précédents. Ainsi les parents disposaient-ils de données concrètes qui leur permettaient d'échanger avec leurs enfants. Les questionnaires comportaient des questions sur l'accueil des enfants, la qualité et la diversité des activités proposées, le service en cantine, et la possibilité de faire des suggestions, de développer leurs remarques. Les retours des familles permettent d'ajuster les programmes d'activités, de repenser notre fonctionnement.

En octobre 2019, l'Association Léo Lagrange Méditerranée a lancé une enquête de satisfaction auprès des familles.

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de LéoVille a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Jean Jacques, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de LéoVille.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

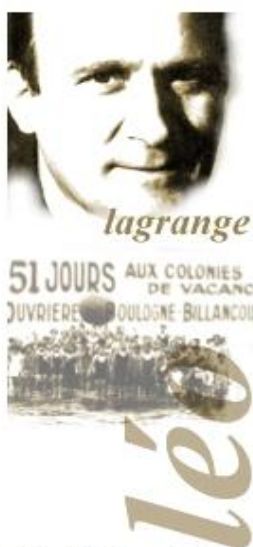
Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (**Voir annexe**)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

[Deux métiers : l'animation et la formation](#)

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement **Former tout au long de la vie.** La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

[Un partenaire des collectivités locales :](#)

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

[Un réseau associatif](#)

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de LEO VILLE. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance. Jean Jacques, le Directeur de l'accueil de LéoVille fait partie du Secrétariat Régional du territoire de la collectivité.



Léo Lagrange Méditerranée

Florence Larraburu

**Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole Léon Blum
01, avenue Docteur Albert Schweitzer
66000 Perpignan**

Téléphone : 06.33.52.29.99

Site : <http://leolagrange-acm-perpignan.org/alaebлум/>

